

[Text]

Senator Charbonneau: All you have to do is read the papers. The evidence is there every day.

Senator Godfrey: If I were a car dealer I might be inclined to think that, even if I lost \$4 million in the first year, it might be a good thing to have a big break from then on, if I were looking far enough ahead.

Senator Stollery: But those figures are all based, of course, on projections that may not be correct.

Senator Godfrey: That is true; but I think it is an alternative which may be attractive to some people. It certainly would be attractive if you had the financial muscle to get over the first two years; there is no question about that. To give up \$2 million a year for two years and get \$3 million a year from then on is a good deal for anybody.

The Chairman: Can we now get back to the witness? I think we have dealt pretty exhaustively with this particular subject, and I want to return to something that is bothering me greatly. I am very hesitant about raising it, because I would like to move on; but the thing that bothers me tremendously is that the budget papers, when dealing with the treatment of capital cost allowances, seek to illustrate the effect of the proposed treatment, and show that in many areas of CCA the rates were such that the owner who was taking the capital cost allowance was giving more money in even the first year than the amount of the deterioration in his particular equipment. What I complained of at the time Mr. Poddar and Mr. Jenkins were before us was the illustration they used of manufacturing equipment and machinery, where there is a 50 per cent write-off in two years. I objected to that, and my objection has been reinforced in my own mind.

Why go into another class that does not bear any of the marks that you find in this class? Both Mr. Jenkins and Mr. Poddar agreed that purchases, for instance, were not made in the car leasing business until the eleventh or twelfth month. The purchases, they are suggesting, would be made in the twelfth or eleventh month, and the buyer would still get the full depreciation in that year. Those two gentlemen also agreed that the auto leasing business was one in which purchases were spread over the whole period of the year. It seemed to me that there were so many differences, that, when a witness the other day referred to the budget papers for 1975, I got myself a copy of them and read them. The manufacturing industry is a special case. Back in 1972 the government realized the economic necessity of putting the manufacturing business more competitively in line with our neighbour to the south. They realized that they had to do more than they were doing. Therefore, when they introduced the 50 per cent rate and the write-off in two years, they made it on a straight-line basis of write-off, not on the diminishing balance. There is just a very short statement in those budget papers which says this:

A general incentive to expand and modernize Canada's equipment is important for the enhancement of productivity, and as already noted in the international comparison, the general rate of 20 per cent is not overly generous in a relative sense. In fact, in the case of manufacturing

[Traduction]

Le sénateur Charbonneau: Vous n'avez qu'à lire les journaux, tous les preuves y sont.

Le sénateur Godfrey: Si j'étais un concessionnaire d'automobiles je me dirais peut-être, même si je dois perdre 4 millions de dollars la première année, que c'est une bonne affaire si je pouvais penser au long terme.

Le sénateur Stollery: Mais tous ces chiffres sont fondés sur des prévisions qui peuvent se révéler inexactes.

Le sénateur Godfrey: C'est vrai, mais je pense que c'est une possibilité qui peut paraître intéressante pour certaines personnes. Elle est certainement intéressante si vous pouvez passer à travers les deux premières années, cela ne fait aucun doute. Perdre 2 millions de dollars par année pendant deux ans, pour ensuite gagner 3 millions dollars par année est une très bonne affaire.

Le président: Pourrions-nous maintenant revenir au témoin? Je crois que nous avons traité à fond du sujet et je voudrais passer à un autre sujet de préoccupation. J'hésite à en parler, parce que je voudrais que le débat avance, mais le sujet me préoccupe grandement. Dans les documents budgétaires, lorsqu'il est question des déductions pour amortissement, on tente de démontrer que dans bien des secteurs les taux des déductions pour amortissement étaient tels que le propriétaire qui réclamait cette déduction donnait plus d'argent la première année que le montant de la dépréciation de l'équipement en cause. Ce dont je me suis plains, lorsque MM. Poddard et Jenkins ont comparu, est le fait qu'ils utilisaient comme exemple l'équipement et la machinerie utilisés dans les entreprises manufacturières, où il y a une déduction de 50 p. 100 en deux ans. Je me suis opposé à ce choix de comparaison et je n'ai pas changé d'avis depuis.

Pourquoi prendre pour point de comparaison une catégorie qui ne ressemble nullement à celle dont nous parlons. MM. Jenkins et Poddar ont convenu que les achats, par exemple, ne survenaient pas, dans l'industrie de la location d'automobiles, avant le onzième ou le douzième mois. Les achats, d'après eux, seraient effectués au douzième ou onzième mois et l'acheteur aurait droit à l'amortissement total pour cette année-là. Ils ont admis également que dans l'industrie de la location d'automobiles les achats sont échelonnés sur toute l'année. Il me semble qu'il y a un si grand nombre de différences que, lorsqu'un témoin a fait allusion aux documents budgétaires de 1975, j'ai décidé d'en obtenir un exemplaire. L'industrie manufacturière est un cas spécial et, en 1972, le gouvernement a reconnu la nécessité économique de donner à cette industrie une place plus concurrentielle par rapport à nos voisins du sud. Il a réalisé qu'il devait faire plus que ce qu'il faisait. Par conséquent, lorsqu'il a introduit le taux de 50 p. 100 et la déduction sur deux ans, il l'a fait sur la base d'une déduction globale et non sur le solde réduit. Dans ces documents budgétaires il y a une brève déclaration qui se lit comme suit:

Un encouragement général à étendre et à moderniser l'équipement au Canada est important pour l'amélioration de la productivité et, comme nous l'avons déjà mentionné dans notre comparaison à l'échelon international, le taux général de 20 p. 100 n'est pas trop généreux. En fait, dans